

221C3229
FR0000073793-OP034-AS21

23 novembre 2021

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

DEVOTEAM
(Euronext Paris)

Complément à D&I 221C2729 du 14 octobre 2021

- 1- Le 23 novembre 2021, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société DEVOTEAM en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé, le 14 octobre 2021, par Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Castillon¹, a été déposé.

Ce projet de note en réponse qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Eight Advisory, représenté par Monsieur Geoffroy Bizard, mandaté, le 14 octobre 2021, par le conseil de surveillance de la société DEVOTEAM (sur proposition d'un comité *ad hoc* comprenant une majorité de membres indépendants) en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 2° et 4°, II et III du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée y compris en cas de retrait obligatoire, et (ii) l'avis motivé du conseil de surveillance de la société DEVOTEAM en date du 22 novembre 2021, en application des dispositions de 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

- 2- Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres concernés sont applicables.

¹ Société contrôlée par le sous-concert composé de MM. Godefroy de Bentzmann et Stanislas de Bentzmann.